

Dossier suivi par :

Ludovic LEGRY

ludovic.legry@ac-amiens.fr

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de
mathématiques
Réfèrent académique NSI

Secrétariat des IA-IPR :

03.22.82.39.70

Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard d'Alsace-Lorraine

80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 16 septembre 2020

Monsieur Ludovic LEGRY

IA-IPR de mathématiques

Réfèrent académique NSI

à

Mesdames et messieurs les enseignants en
charge d'enseignements en NSI et en SNT

s/c de

Mesdames et messieurs les chefs des
établissements publics et privés

Objet : NSI – Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental des enseignants pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille lors de la crise sanitaire. Nous espérons que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer.

Cette rentrée scolaire fait donc suite à une longue période singulière, marquée par la généralisation de l'enseignement à distance.

En dépit de sa complexité et des risques de fragilisation des élèves, cette situation inédite a révélé la capacité des personnels à s'adapter pour assurer la continuité du service public d'éducation. De fait, les apprentissages et les expérimentations que vous avez engagés sont autant de points d'appui précieux qui vous aideront à bâtir les progressions à venir, en articulation avec les programmes. Nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics. Votre rôle est primordial dans la prévention du décrochage et de l'inclusion de tous les élèves.

Cette année correspond à la poursuite de la réforme des lycées en classe de terminale.

Le BO du 31 juillet 2020 précise ainsi les nouvelles modalités des épreuves communes et des épreuves de spécialité : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

La préparation des élèves au Grand oral et, d'une manière générale, l'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques deviennent un enjeu fondamental pour préparer les élèves aux exigences des épreuves de baccalauréat, de l'enseignement supérieur autant que de la vie professionnelle.

En ce qui concerne le collège une attention toute particulière sera donnée à l'accompagnement personnalisé des élèves : ainsi tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire et le dispositif *Devoirs faits*, essentiel pour assurer cet accompagnement, est renforcé.

Les inspecteurs vous assurent de leur présence et de leur disponibilité pour vous accompagner de façon individuelle ou collégiale, dans tous ces défis éducatifs communs et ceux spécifiques à chaque territoire. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à votre épanouissement et à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Lettre de rentrée disciplinaire

En ce qui concerne la NSI : 39 collègues ont cette année obtenu leur DIU au sein de notre académie, 29 collègues suivront une formation à cet effet durant l'année scolaire 20/21 dans le public. Les enseignants au sein des établissements privés sont également parallèlement formés au sein de l'Université de Lille de manière progressive. Je tiens à féliciter les heureux lauréats et à encourager les nouveaux collègues. Un premier CAPES a été organisé à la session 2019/20.

Les enseignements en ISN et/ou ICN ne sont désormais plus proposés et c'est l'occasion pour moi d'adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux d'entre vous qui se sont, ces dernières années, engagés dans cette belle aventure.

Monsieur Jean-Marie CHESNEAUX est à compter de cette année scolaire Inspecteur Général de Mathématiques en charge des enseignements de NSI.

L'équipe des professeurs chargés de mission d'aide à l'inspection est cette année de nouveau constituée de Laurent DHENIN, enseignant de physique-chimie au lycée Jean Racine (Montdidier) et Vincent MAILLE, enseignant en Mathématiques au lycée Louis Thuillier (Amiens).

Didier DELETOILE est en charge du site disciplinaire (informatique.ac-amiens.fr). Isabelle GILLARD et Laurent DHENIN assurent quant à eux la mission de coordinateurs de formation.

En ce qui concerne la SNT (Sciences du Numérique et Technologie) : ces enseignements proposés à tous les élèves en classe de seconde abordent 7 thèmes variés et enrichissants sur notre monde numérique en y associant des notions transversales de programmation. Le langage Python y est à privilégier pendant le traitement des thèmes.

» **Les visites d'accompagnement en Informatique**

Nous continuerons, cette année scolaire, Laurent DHENIN, Vincent MAILLE et moi-même à mener des visites d'accompagnement à l'attention de certains d'entre vous dans l'objectif notamment d'échanger relativement à la mise en œuvre de ces enseignements au sein des classes.

» Les enseignements

Cette année scolaire voit la mise en œuvre des nouveaux programmes en classe de terminale et la passation du nouveau bac 2021.

Pour la classe de première, le programme est celui publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 et pour la classe de terminale à la rentrée 2020 au BO spécial n°8 du 25 juillet 2019.

Les programmes et de nouvelles ressources pour les deux niveaux ont été mis à disposition sur Eduscol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid144156/nsi-bac-2021.html>

Pour la spécialité NSI quelques précisions importantes au BO spécial n°2 du 13 février 2020 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001797N.htm>

Les modalités des épreuves sont détaillées dans le BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 :
Pour les modalités d'organisation du contrôle continu : Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019442N)
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>

Pour les évaluations communes d'enseignement scientifique : Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019444N)
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019444N.htm>

Pour les évaluations communes d'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019489N)
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>

Pour la nature et la durée des épreuves terminales Arrêté du 17-7-2020 et J.O. du 28-7-2020 (NOR : MENE2018456A)
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018456A.htm>

J'attire particulièrement votre attention sur la mise en place de **l'épreuve du Grand Oral** pour les élèves ayant choisi de poursuivre l'enseignement de spécialité en terminale. Il convient d'encourager les élèves à choisir d'adosser le contenu de leur épreuve à la NSI et de les accompagner dans cette préparation. Pour vous accompagner des formations seront le plus rapidement possible engagées sur cette année scolaire.

Au BO spécial n°2 du 13 février 2020 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Pour les élèves de Terminale NSI, l'évaluation finale portera sur :

- une épreuve écrite de 3h30 notée sur 12 points. L'élève choisira de résoudre 3 problèmes parmi 5 proposés
- une épreuve pratique de 1h notée sur 8 points
- éventuellement, le grand oral (selon le choix de l'élève).

La banque de sujets d'E3C désormais devenus EC en classes de 1ère est disponible sur le site :
<http://quandjepasselebac.education.fr>

En ce qui concerne **l'enseignement scientifique** je vous recommande de porter votre attention à la place possible de la NSI dans cet enseignement.

Je vous rappelle pour information la modification qui est intervenue suite à la parution du BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 pour l'enseignement en classe de première :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018691A.htm>

Le programme et des ressources d'accompagnement relatives à la SNT sont également disponibles sur le site Eduscol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid143713/snt-bac-2021.html>

» Les formations

Le plan académique de formations est consultable sur le site académique à l'adresse :
<https://www.ac-amiens.fr/paf/>

Les inscriptions se font sur GAIA à l'adresse :
<https://gaia.phm.education.gouv.fr/gaia/gaami/prive/listeentites>
(Identifiant et mot de passe de la messagerie académique)

La date limite pour les inscriptions est le **18 septembre**.

Les objectifs de ces formations sont :

- d'apporter des ressources exploitables en SNT pour les thème "Le Web" et "Informatique embarquée et objets connectés".
- de parfaire ses compétences en langage Python pour SNT et NSI.
- d'amener des ressources exploitables et d'approfondir les connaissances du DIU en première et terminale NSI
- d'accompagner les équipes pédagogiques de SNT par des formations d'initiative locale

Je remercie tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

» Les ressources

Une sitographie pour des ressources numériques pour la terminale NSI est accessible sur Eduscol à l'adresse :
<https://eduscol.education.fr/cid144156/nsi-bac-2021.html>.

Deux espaces Tribu académiques et collaboratifs (NSI ACADEMIE D'AMIENS et SNT ACADEMIE D'AMIENS) ont été créés et alimentés l'année dernière.

Ils regroupent des ressources pour chaque thème, des outils, des logiciels ou applications en ligne, des sites pertinents.

<https://tribu.phm.education.gouv.fr>

Vous pouvez collaborer en partageant vos activités ou supports sur ces espaces réservés aux enseignants en Informatique.

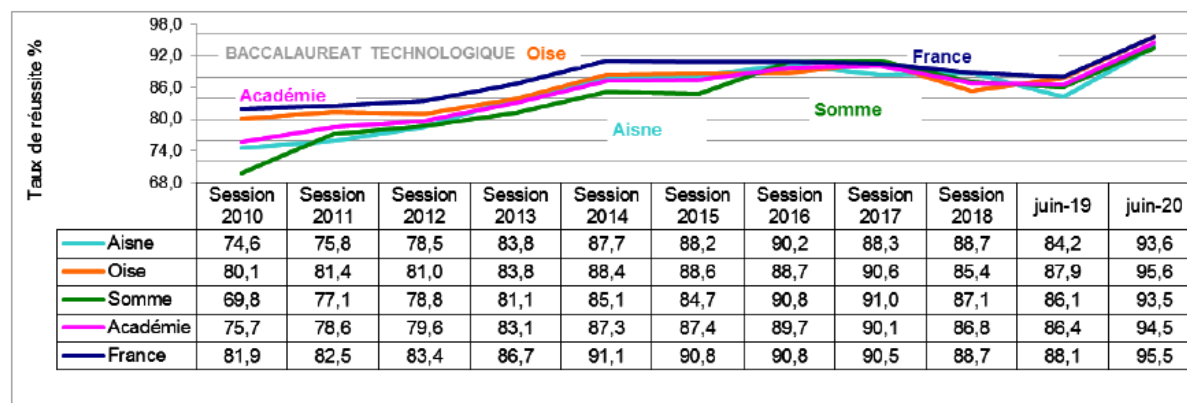
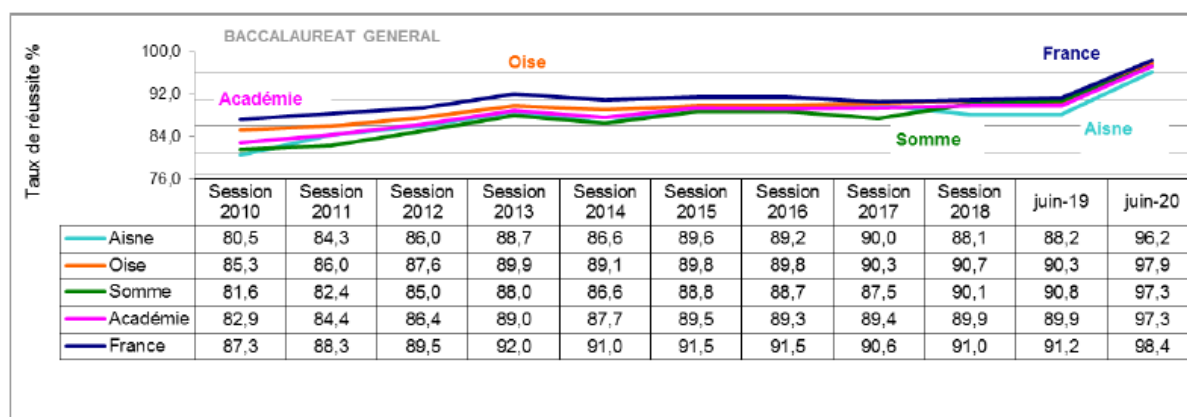
Ils sont administrés conjointement par Laurent Dhénin (laurent.dhenin@ac-amiens.fr) et Vincent Maille(vincent.maille@ac-amiens.fr).

Deux listes de diffusion académiques nsi@ac-amiens.fr et snt@ac-amiens.fr nous permettent de vous tenir régulièrement informés de l'actualité de la discipline.

Je me permets également d'attirer votre attention sur l'existence de la liste de diffusion académique pour la **Culture Scientifique, Technique et Industrielle** qui est ouverte à tout personnel de l'académie (notamment les enseignants des disciplines scientifiques et techniques sans exclure les sciences humaines) qui souhaite être informé de l'actualité dans ce domaine (événements, concours, appel à projets, actions éducatives, dispositifs édNat, ...) : liste.culture-scientifique-et-technique@ac-amiens.fr

➤ Les résultats aux examens

Résultats au baccalauréat



➤ L'actualité de la discipline dans notre académie

- **Concours en Informatique** : le concours Amiens 3.2 évolue à compter de cette année. Il devient Informatique@Amiens et sera ainsi reconduit sous une forme plus souple et moins contraignante. Il concernera les élèves de collèges et/ou de lycée. Par équipe de trois (non nécessairement mixtes collèges/lycées), il s'agira de présenter un projet de programmation informatique sous le thème "Musique" (pour cette session). La meilleure équipe de chaque établissement sera convoquée pour présenter son projet lors d'une journée en fin d'année scolaire. Une lettre d'information sera prochainement adressée aux établissements.
- **PIX** : Le numérique est toujours plus indispensable dans nos vies personnelles, citoyennes, et professionnelles ; et ce encore plus dans le contexte de crise sanitaire. Il est essentiel d'y préparer les élèves pour qu'ils puissent, tous tirer parti des opportunités qu'offrent le numérique et être mieux armés face aux risques qu'il peut représenter. C'est le sens de la généralisation de PIX dans l'ensemble des collèges et lycées, avec une certification obligatoire pour les élèves de 3e, de Terminale, de CAP, de STS et de CPGE (Arrêté du 30 août 2019). Avant les vacances de la Toussaint : les élèves et étudiants de tous les niveaux d'enseignement du lycée passeront un parcours de positionnement de rentrée PIX adapté. Ainsi, durant l'année scolaire les équipes pédagogiques accompagneront les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires permettant la certification entre janvier et mars.

Je tiens pour conclure à attirer votre attention sur l'utilisation de votre **messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais des listes de diffusion en NSI et/ou SNT. Je vous prie d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

Je vous assure de notre soutien et de notre accompagnement au quotidien Laurent DHENIN, Vincent MAILLE et moi-même pour que ces enseignements d'Informatique puissent apporter aux lycéens les compétences qui leur seront nécessaires dans le cadre de leurs poursuites d'études.

Votre maîtrise sera certainement sollicitée et favorisera la continuité pédagogique nécessaire au sein de nos différents EPLE.

Je sais votre engagement, et tout particulièrement en cette période, pour la réussite de nos élèves et vous en remercie.



L. LEGRY

IA-IPR de Mathématiques

Référent académique NSI